



# RAPPORT ACTIVITE 2016

---

## **G.E.M. LE BON ACCUEIL**

**Groupe d'Entraide Mutuelle** : *association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901).*

Pour les adultes en situation de fragilité psychique.



**10 rue Jean Baptiste Lebon  
92000 Nanterre**

*Tél : 09.84.12.27.36  
Port : 06.74.97.60.95*

Email : [lebonaccueil@outlook.fr](mailto:lebonaccueil@outlook.fr)

## Table des matières

1. Présentation .....	3
Fiche de synthèse .....	3
• Cadre règlementaire et missions .....	4
2. Les différents acteurs .....	7
○ Témoignage des adhérents .....	7
○ Activités proposée .....	8
3. Ouverture et activités .....	10
Ouvertures : .....	11
Les fréquentations .....	12
4. Les adhérents .....	13
Répartition hommes & femmes .....	13
Âge moyen des participants par sexe .....	13
Communes d'habitations .....	14
Lieu de vie .....	15
Situation professionnelle .....	15
Situation familiale .....	16
Suivi extérieur .....	16
Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ? .....	17
Étaient-ils accompagnés lors de leur première visite ? .....	17
5. L'Association des adhérents .....	17
6. Bilan de l'année 2016 .....	18
7. Les réunions de vie associative .....	20
8. Le gem dans la cité .....	21
9. L'équipe .....	21
10. La fonction d'animation .....	22
11. L'intergem : .....	23
12. L'analyse de sa pratique : .....	23
13. Perceptives d'améliorations 2017 .....	25
14. Projet à venir et partenaires .....	25

## 1. Présentation

Un **Groupe d'Entraide Mutuelle** est un lieu d'accueil pour des personnes présentant des troubles psychiques. Cet espace convivial permet aux personnes de se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... où chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soins, il n'y a pas d'équipe médicale

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement du lieu.

### Fiche de synthèse

*Association gestionnaire : ŒUVRE FALRET*

*Association parrain : En cours de décision*

*Date de création du GEM : Juillet 2006*

*Date de création de l'association des adhérents : Octobre 2016*

**Fréquentations** : Total de visites annuelles : **1647** visites adhérents (et **18** professionnels) en 2016. Les journées les plus fréquentées ont accueilli environ 17 adhérents. Il s'agit généralement du lundi et/ou mardi et/ou dimanche.

**Ouvertures** : LEBON Accueil est ouvert **35h** par semaine, du lundi au mercredi, un jeudi sur deux et un dimanche par mois jusqu'en novembre 2016 puis deux dimanche par mois. **169** jours d'ouvertures professionnels. Les Journées autogérées (local ouvert par les adhérents sans la présence de l'animatrice) accueillent en moyenne **7** participants, les journées autogérées reprennent sur des petits temps. Un petit collectif s'étend créé les autogestions reprennent un samedi sur deux en complément du GEM de la garenne colombes. **10** jours d'ouvertures en autogestion.

**Nouveaux contacts en 2016** : **54** nouveaux adhérents ont passés la porte du GEM en 2016.

**Nombre de participants** : **32** personnes sont venues au moins 3 fois dans l'année.

**Nombre d'adhérents** : **16** personnes ont payés leur cotisation. Les adhérents ont payé leur cotisation (24€ l'année) pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine avec une moyenne de 6 heures/jour.

**Équipe** :

- **1 animatrice** à temps plein, un changement d'animatrice à eu lieu en septembre 2016
- **1 Coordinatrice** pour les 8 GEM
- **1 Responsable** pour les 8 GEM
- **1 Comptable** pour les 8 GEM

- 1 agent de maintenance pour les 8 GEM, ancien adhérent.
- 1 aide comptable pour les 8 GEM
- **Stagiaires** : 3 (8 à 16 semaines selon les durées de stage)

**Association des adhérents** : Les membres du bureau ont été votés en octobre 2016 et l'association est en cours de validation auprès de la préfecture de Nanterre.

**Réunions :**

INTERGEM professionnels

Réunion d'équipe 1 fois par trimestre

Réunion analyse des pratiques 1 fois par mois

INTERGEM association des adhérents : 2 à 3 fois par an

Réunion de vie 1 fois par mois

**Convention/Intervenants extérieurs :**

- ALTAIR convention signée en Mars

- MGEN en cours de signature

- Ville de Nanterre

- **Cadre réglementaire et missions**

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus. La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer des nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin.

Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le **GEM** a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du **GEM**.

**LEBON Accueil est un lieu ouvert** pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes discussions diverses, les jeux de

société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques, etc....favorisent la découverte et l'altérité. Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présents dans les locaux. Ils soutenus par l'animatrice, les bénévoles et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement.

Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques. Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre. Le GEM est ouvert à tous pour activer une possibilité de rencontre non stigmatisante.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments d'un faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être (courses, cuisine, vaisselle, ménage): cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même pour l'organisation des moments festifs avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents de l'animatrice et la chef de service du GEM. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints) lors d'une Assemblée Générale [A.G]. Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins.

La question essentielle est l'acceptation de l'histoire de chacun des membres du collectif GEM et du respect des différentes conceptions qui en découlent. Généralement nous nous accordons que chaque structure associative est composée de personnes aux compétences et aux personnalités différentes. C'est ce qui fait la richesse des perspectives d'évolution du GEM. Cependant, il est entendu que les adhérents et avec eux leurs souhaits et revendications occupent une place à part entière dans le GEM. Leur expression doit être libre, eux-mêmes se trouvent en capacité d'agir. Ce rapport égalitaire entre pairs, ainsi qu'avec les autres membres du GEM (professionnels, bénévoles, stagiaires) permet cette émancipation. Mais quel que soit le statut des participants au collectif, les rapports et tout particulièrement les premiers contacts doivent rester égalitaires.

La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux-être. Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels et les bénévoles peuvent apporter aux adhérents. Ces personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs. Le mot clef est **la confiance** envers les différents membres.

- **Etre attentif**

C'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année

- **Rompre l'isolement**

Le GEM permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre ; et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

- **Entendre le désir :**

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre.

Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète.

Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

- **Accompagner l'envie d'agir :**

Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Ce bilan d'activité offre une description de notre dispositif ainsi que toutes les informations concernant les activités partagées tout au long de l'année 2015.

## **2. Les différents acteurs**

- **Témoignage des adhérents**

*« Le GEM est un lieu où je rompt l'isolement et je lie avec d'autres adhérents »*

*« Le GEM c'est pour me sentir mieux et pour faire des connaissances et pour sortir de chez moi. Le GEM me fait faire des connaissances et les sorties. Le GEM me permet de me retrouver »*

*«Je suis contente de voir les gens »*

*« Le GEM me permet des rencontres, sa me permet de passer le temps et de manger des bonnes de choses »*

*« Le GEM c'est bien, parceque l'on fait des activités, des sorties et parceque l'on rencontre d'autres personnes »*

## ○ Activités proposée

Divers activités sont proposées au sein du GEM pour permettre la création de lien entre les adhérents et ainsi facilité la communication mais également mettre du tiers dans la relation.

Des activités phare attire plus les adhérents tel que les repas, les ateliers pâtisseries, les intergem. Mutualiser



les activités avec les autre GEM les motivent également car cela leur permet de rencontrer d'autres personnes.



Les sorties et les visites sont très demandés également ce qui leur permet un accès à la culture et une ouverture vers l'extérieure.



Nous fêtons également les anniversaires chaque mois voir tous les deux mois. C'est un moment privilégié qui leur aient proposés et leur permet d'être reconnues.

Des sorties à la journée sont proposées, des journées à la mer, au sein des bases de loisirs, visites de grandes villes ...

Voici quelques photos :



### ○ Rôle de l'association parrain

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET est le parrain de 8 GEM.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret. L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle Gère les subventions les plus importantes et les ressources humaine. Elle est également garante du fonctionnement étique de la structure et apporte un soutien logistique.

Une convention de parrainage va être signée en 2017 auprès de la MGEN selon le désir des adhérents et afin de rentrer dans le cadre du nouveau cahier des charges sortie en Mars 2016, afin de différencier le gestionnaire (l'œuvre falret) et le parrain.

### 3. Ouverture et activités

- Exemple de plannings proposés

**LeBon Accueil**



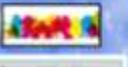
Toutes activités réalisées, repas... avec nos stagiaires. Activités toujours avec nos adhérents à l'initiative, le tout en fonction de la programmation pour les mandala, pour nos ateliers cuisine et de nos ateliers participatifs.

Voici la liste des GEM de l'année avec les dates et horaires des ateliers pour les adhérents.

Contact: Louise Baudouin  
 Au: 09 84 22 27 28  
 Ou: 06 74 37 61 81  
[lbaudouin@lebonaccueil.fr](mailto:lbaudouin@lebonaccueil.fr)  
 15 rue Jean Baptiste Labat  
 92000 Nanterre

Mois	1 <sup>er</sup> Samedi du Mois	2 <sup>ème</sup> Samedi du Mois	3 <sup>ème</sup> Samedi du Mois	4 <sup>ème</sup> Samedi du Mois	5 <sup>ème</sup> Samedi du Mois
NOVEMBRE	11/11/2016 10h-12h LUNCH	19/11/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	26/11/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	03/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	10/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre
DÉCEMBRE	03/12/2016 10h-12h LUNCH	10/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	17/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	24/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	31/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre

**Atelier de Noël**  
 Ateliers de Noël  
 15h-17h  
 17h-19h



Toutes activités réalisées, repas... avec nos stagiaires. Activités toujours avec nos adhérents à l'initiative, le tout en fonction de la programmation pour les mandala, pour nos ateliers cuisine et de nos ateliers participatifs.

**LE BON ACCUEIL, VOS SOUSCRIPTIONS À TOUTES NOS MANIFESTATIONS 2016**

Contact: Louise Baudouin  
 Au: 09 84 22 27 28  
 Ou: 06 74 37 61 81  
 15 rue Jean Baptiste Labat  
 92000 Nanterre

Mois	1 <sup>er</sup> Samedi du Mois	2 <sup>ème</sup> Samedi du Mois	3 <sup>ème</sup> Samedi du Mois	4 <sup>ème</sup> Samedi du Mois	5 <sup>ème</sup> Samedi du Mois
NOVEMBRE	11/11/2016 10h-12h LUNCH	19/11/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	26/11/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	03/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	10/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre
DÉCEMBRE	03/12/2016 10h-12h LUNCH	10/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	17/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	24/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre	31/12/2016 10h-12h Atelier cuisine: nos mandala de novembre 14h-16h30 Atelier cuisine: nos mandala de novembre

Les différentes activités que propose l'animatrice et les stagiaires sont très appréciées des adhérents. Il y a des ateliers créatifs, peinture, atelier origami et mandala... Mais également et surtout des ateliers cuisines et pâtisseries.

Les sorties sont aussi appréciées par les adhérents. La ville de Nanterre et la proximité de la ville de Paris permet de multitudes de ressources. Cela permet de faire des promenades des expositions. Le GEM est situé à quelques minutes de la gare de Nanterre Ville et de la place de la boule ou y sont concentrés les arrêts de bus, ce qui permet de se rendre facilement sur Paris, mais également ce qui permet aux adhérents de venir au GEM.

Les sorties au sein du GEM sont par exemple : les musées, les expositions, cinéma, bowling, restaurant, InterGEM adhérents ...

Les jeux de sociétés sont affectionnés par les adhérents. Les jeux sont des outils pour permettre au adhérents de communiquer, de créer des relations, de s'entraider. Il s'agit d'un moment passé ensemble dans la joie et la bonne humeur.

### Ouvertures :

<b>Jours d'ouverture</b>	<b>Horaires d'ouverture</b>	<b>Activité quotidienne</b>
<b>Lundi</b>	<i>9h-17h30</i>	<i>Loisirs créatifs / gym douce</i>
<b>Mardi</b>	<i>9h-17h45</i>	<i>Atelier cuisine, repas</i>
<b>Mercredi</b>	<i>14h-18h30</i>	<i>Mutualisation des activités avec le GEM de la garenne colombes</i>
<b>Jeudi</b>	<i>9h-17h45 (ouvert un jeudi sur deux)</i>	<i>Petit déjeuner convivial</i>
<b>Vendredi</b>	<i>FERME</i>	
<b>Samedi</b>	<i>FERME</i>	<i>Autogestion</i>
<b>Dimanche</b>	<i>9h30-17h45 (ouvert un dimanche sur deux)</i>	<i>Repas convivial</i>

- *Quelques chiffres*

### Les fréquentations

	Passage avec animateur	Passage en autogestion	1er contact
Janvier	164	0	0
Février	189	2	6
Mars	132	1	5
Avril	132	3	3
Mai	90	0	2
Juin	96	0	2
Juillet	135	0	3
Août	140	0	0
Septembre	142	0	3
Octobre	153	0	6
Novembre	115	3	3
Décembre	159	1	3
<b>Total</b>	<b>1647</b>	<b>10</b>	<b>54</b>

## 4. Les adhérents

### Répartition hommes & femmes

<i>Répartition des hommes et des femmes cotisants</i>		
<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
<i>13</i>	<i>4</i>	<i>17</i>

### Âge moyen des participants par sexe

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Total</b>
<b>20 - 30 ans</b>	1	0	1
<b>31 - 40 ans</b>	3	1	4
<b>41 - 50 ans</b>	3	3	6
<b>51 - 60 ans</b>	7	2	9
<b>61 et plus</b>	1	6	7
<b>non renseigné</b>	0	1	1
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>28</b>

## Communes d'habitations

Communes d'habitations	Nombres
Courbevoie	1
Colombes	1
Nanterre	12
Rueil Malmaison	6
Puteaux	2
Suresnes	1
Chatou	2
Montesson	1
Houilles	1
Paris	1
<b>Total</b>	<b>28</b>

## Lieu de vie

Résidence	Nombre d'adhérents
Résidence personnelle	20
Chez les parents	5
En Foyer	1
Autre membre de la famille	0
Chez des amis	1
Non renseigné	1
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>

## Situation professionnelle

Situation professionnelle	Nombre d'adhérents
Salarié	6
Sans emploi	15
Retraité	6
Invalide	1
<b>Total</b>	<b>28</b>

### Situation familiale

Situation familiale	Nombre d'adhérents
Célibataire	21
Divorcé	4
Marié	1
Pacsé	1
Non renseigné	1
<b>Total</b>	<b>28</b>

### Suivi extérieur

Suivi extérieur	Nombre d'adhérents
Pas de suivi	1
CMP divers	16
SAVS Nanterre	3
Altair	1
Autre suivi	7
Non renseigné	0
<b>Total</b>	<b>28</b>

## Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ?

Ont entendu parler du GEM par...	Nombre d'adhérents
Altair	1
Adhérents	6
Associations diverses	1
Médecin	5
Psychologue	1
MGEN Rueil	4
Autres (GEM, internet, famille,...)	10
<b>Total</b>	<b>28</b>

## Étaient-ils accompagnés lors de leur première visite ?

Oui	Non	Total
16	12	<b>28</b>

## 5. L'Association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement...

Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

## **6. Bilan de l'année 2016**

L'année 2016 a été témoin d'un changement au sein du GEM de Nanterre, le départ de Linda BOUDINA en Octobre 2016 et l'arrivée de la nouvelle animatrice Louise BAUDOUIN en Septembre 2016. Un mois de passation a permis aux deux animatrices et surtout à Louise de prendre ses marques au sein du GEM et auprès des adhérents.

Nous nous sommes efforcés de maintenir les partenariats créés en 2015 (ville de Nanterre, mission handicap, Altair) et la création d'un nouveau partenariat avec la MGEN. Assimiler au partenariat nous travaillons en réseau avec différents acteurs de la ville de Nanterre, et différents intervenants.

Divers projets et activités sont effectuées avec l'extérieur, par exemple avec la maison de retraite ou nous mutualisons le projet du festival parade, des rencontres sont également organisées.

Un lien a été créé avec le SAMSAH situé dans la même rue que notre association, des petits déjeuner 2 fois par mois étaient organisés avec leur animateur socioculturel, le but était de faire connaître au plus grand nombre le GEM. Ce lien n'a pas pu être maintenu du fait de la restructuration de leur service, ce lien est à reconstruire sur l'année 2017.

Un partenariat avec les petits frères des pauvres, une bénévole de leur association, proposait une activité corporels au sein de notre local ouvert au GEM, aux personnes de la maison de retraite, et au public des petits frères des pauvres. L'objectif de ce projet était que les divers publics de ces diverses associations se rencontrent et que le GEM ouvre ses portes vers l'extérieur. Cependant le manque de fréquentation des adhérents n'ont pas permis la pérennité du projet.

En voici un aperçu du partenariat avec les petits frères des pauvres :



Un séjour à été organisé avec le GEM d'Argenteuil à Donville les bains du 25 juin au 2 juillet 2016, avec la participation de 6 adhérents par GEM. Ces séjours permettent aux adhérents une ouverture vers l'extérieur et la découverte d'une région différente de la leur. C'est également l'occasion de rompre avec le quotidien mais



aussi bénéficier de vacances à moindre coût. Les séjours proposés par le GEM sont toujours une réussite, il y a une forte demande des adhérents. Cela permet aux adhérents et à l'animateur de ce retrouver dans un autre cadre et changer le quotidien du GEM.



Un projet avec des étudiantes de l'université de Nanterre à débuté auprès des adhérents en cette fin d'année. Ce qui permet de mutualiser les savoirs faire et les connaissances et ainsi apporter aux adhérents une nouvelle dynamique et un nouveau regard.

L'ouverture sur la ville est importante c'est pourquoi le projet du festival parade est prévu d'être reconduit en 2017, nous allons également participer au forum du handicap organisé par la ville en mars 2017. Nous sommes également très en lien avec la psychologue coordinatrice de la ville de Nanterre ce qui nous as permit de bénéficier de plusieurs interventions auprès des adhérents comme une diététicienne, un

tabacologue en 2016 il est prévu que ses personnes revienne au sein du GEM en 2017, car les question de l'alimentation et du tabac revient très souvent. Il est prévu également qu'une personne intervienne auprès des adhérents sur la question « du droit des usagers » et ainsi répondre à diverses question comme par exemple « la curatelle ou la tutelle, pourquoi et comment est elle mise en place ? »

Courant 2017 des portes ouvertes sont prévues afin de donner une nouvelle publicité mais pour fêter les 2 ans d'ouverture du local, ouvrir vers l'extérieur et ce faire connaître.

Le travail en partenariat est constant cependant il est encore difficile de trouver des bénévoles pour œuvrer au sein de l'association.

Un nouveau bureau à été élu en octobre 2016 pour une durée de un an afin de lancer une dynamique et permettre aux adhérents de visualiser les rôles de chacun et destigmatiser le rôle et la fonction des élus.

## **7. Les réunions de vie associative**

Nous abordons lors de ses réunions différents thèmes tel que la participation des adhérents, l'organisation, la vie quotidienne du GEM : la relation entre les personnes du GEM, de l'entretiens du lieu d'accueil, des activités, sorties, projets à venir ... Nous abordons également le planning d'activités / sorties du mois à venir

A cette réunions sont présent l'équipe professionnel (la coordinatrice des 8 GEM, l'animatrice du GEM et les stagiaires) et les adhérents qui désirent y participer à la réunion. Aucune obligation est imposée quant à la présence des adhérents ses réunions sont notifiés sur les plannings. Mais nous pouvons constater qu'environ 5 à 8 personnes sont présentes.

Cotisation : Est prévu en début d'année 2017 un restaurant avec les cotisations et également avec une participation financière des adhérents. Un compte bancaire va être créé à la suite de la création de l'association, auprès de la préfecture de Nanterre.

- **Election :**

Les élections se sont déroulées en Octobre 2016 au sein du GEM Le Bon Accueil.

Le bureau est composé :

- d'un Président
- d'un Vice-président
- d'un Secrétaire
- d'un Trésorier

## **8. Le gem dans la cité**

Le G.E.M. s'implique dans la ville grâce aux différentes interventions de partenaires et également grâce au réseau que celui-ci c'est créé. Mais aussi grâce à l'orientation du public accueillis vers les services de la ville appropriée à leurs besoins et/ou demande.

Le GEM à bien été repéré par les voisins, un deux vient chaque dimanche d'ouverture nous déposer des journaux, si le local est fermé il vient le lundi nous les déposer. Il a été également repéré par divers commerçants ce qui permet de créer du lien entre les acteurs de la ville et le GEM.

## **9. L'équipe**

- **Le rôle de l'animateur**

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, apporte des propositions si besoin d'activités et d'organisation. Il doit être le « créateur » d'une ambiance favorable et propice aux échanges entre les membres. Il peut faire fonction de tiers de médiateur entre les adhérents quand la communication est difficile. L'animateur doit « offrir » le cadre aux adhérents afin que ses derniers évoluent dans un espace sécurisant et de confiance, et ainsi garantir le respect des règles établies par le G.E.M. et d'autrui. L'animateur à également une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

Les professionnels ont un rôle clef dans le G.E.M. : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

## **10. La fonction d'animation**

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. Mais l'animateur est aussi une technicienne. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. Il a la maîtrise du support qu'elle propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l'ensemble des membres du GEM il aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garante de la pérennité de la structure, les adhérents les bénévoles sont susceptibles régulièrement d'être absents fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

## 11. L'intergem :

Dès l'ouverture des premiers GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an)

afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.



financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

## 12. L'analyse de sa pratique :

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l'association parrain. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'Œuvre Falret. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ces propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre

élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animatrice ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale comme ce peut être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animatrice et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

#### ○ **Le rôle des bénévoles**

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

#### ○ **Rôle des stagiaires**

Les stagiaires viennent dans le cadre de leurs formations pour découvrir la structure, les adhérents et le travail des professionnels (l'animatrice, les bénévoles, la coordinatrice...).

Les stagiaires sont présents au quotidien auprès des adhérents, ils ont tout d'abord un rôle d'écoute et de soutien des personnes accueillies. Ils peuvent mettre en place des ateliers selon leurs capacités et les désirs des adhérents. Ils assurent également une fonction de référent auprès des adhérents. Ils les aident dans les démarches administratives ou personnelles. Ils participent à la vie du GEM. Chaque adhérent peut se référer à eux s'ils le désirent.

Ils sont est important au sein du GEM car ils apportent un nouveau « regard », « un regard extérieur à la structure », ils viennent avec leur motivations et leur idées qui peuvent être bénéfique à la vie du GEM et ils aident aussi l'animatrice dans sa fonction au quotidien.

En 2016 trois stagiaires ont été accueillis au sein du GEM.

### **13. Perceptives d'améliorations 2017**

Un questionnaire de satisfaction va être mis en place, cependant une feuille sur « ce que le GEM m'apporte ou ce que l'on peut améliorer » est mis en place pour recueillir la parole des adhérents.

Nous devons comme pour le partenariat ouvrir le GEM aux bénévoles et accentuer la recherche.

Réinstaurer les journées d'autogestions afin que les adhérents s'approprient les lieux et ainsi le faire vivre sans la présence de l'animateur. Un cahier de transmission entre les adhérents et l'animateur sera mis en place afin de faciliter la communication.

Mutualisation des autogestions avec le GEM de la garenne colombes, un samedi sur deux.

Une convention de parrainage va être signée en 2017 auprès de la MGEN selon le désir des adhérents et afin de rentrer dans le cadre du nouveau cahier des charges sortie en Mars 2016, afin de différencier le gestionnaire (l'œuvre falret) et le parrain.

### **14. Projet à venir et partenaires**

En collaboration avec l'ESAT, et à la suite du projet 2016 en 2017 il est prévu de poursuivre l'amélioration du jardin et de le finaliser. Afin de finaliser les objectifs 2016 qui était de « réaliser des jardins potagers suspendus. L'objectif est double : apporter à la cuisine maison du gem des légumes et des fruits cultivés dans le petit jardin du GEM LE BON ACCUEIL de la ville de Nanterre. Le second bénéfice collectif apporté par ce chantier-vert réside dans la saine émulation qu'il ne manquera pas de susciter, sans compter que les adhérents pourront s'initier d'une manière ludique et utile au jardinage et au paysagisme. »

Du 14 juin au 18 juin 2017 avec le gem de Versailles, un séjour est organisé en Vendée avec notamment la visite du puy du fou, une balade dans les marais ainsi que la visite de la ville de la rochelle.

La participation au Forum du Handicap le 25 Mars 2017, en lien avec la ville, afin d'ouvrir le GEM vers l'extérieur et offrir une visibilité aux habitants de la ville de Nanterre.

Différents partenaires Médico sociaux en cours de conventions ou de renouvellement de convention :

- Mission Handicap/Mairie de Nanterre
- CSAPA/APORIA
- CMP
- SAMSAH
- Altair

## Bilan des activités de l'année écoulée

<b>Activités</b>	<b>Nombre de participant en moyenne</b>	<b>Nombre de fois ou l'activité a été proposé</b>
<b>Gym douce</b>	<i>4</i>	<i>11</i>
<b>Atelier cuisine / pâtisserie / petit déjeuner / Goûté</b>	<i>10</i>	<i>15</i>
<b>Cinéma</b>	<i>5</i>	<i>4</i>
<b>Loto</b>	<i>9</i>	<i>4</i>
<b>Jeux / loisir créatif</b>	<i>8</i>	<i>19</i>
<b>Atelier esthétique</b>	<i>4</i>	<i>4</i>
<b>Repas convivial</b>	<i>10</i>	<i>12</i>
<b>Intergem</b>	<i>6</i>	<i>3</i>
<b>Journée plage / barque</b>	<i>7</i>	<i>5</i>
<b>Atelier écriture</b>	<i>4</i>	<i>3</i>
<b>Visites</b>	<i>6</i>	<i>7</i>
<b>Réunion de vie</b>	<i>5</i>	<i>10</i>

## Bilan sur le partenariat

Partenaire	Rencontre	Envoi mail	Contact téléphone
Psychologue du CLSM / CMP Nanterre	1 fois par mois environ	X	X
MGEN	Régulière	X	X
Maison de retraite	1 fois par mois	X	X
Responsable de la mission handicap	Régulière	X	X
Altair	Régulière	X	X
SAMSAH	Occasionnelle	X	X
APORIA	Occasionnelle	X	X
Diététicienne Mairie Nanterre	Occasionnelle	X	
Tabacologue Mairie Nanterre	Occasionnelle	X	